

**MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LA RENOVATION DES OUVRAGES D'ART**

**ACTE D'ENGAGEMENT / CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES**

En cas de candidature groupée, remplir un seul acte d'engagement pour le groupement. L'offre est rédigée en français.

LE PRESENT DOCUMENT VAUT ACTE D'ENGAGEMENT ET CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Cet acte d'engagement correspond:

- à tous les lots de la procédure de passation du présent marché ;
- au(x) lot(s) de la procédure de passation du présent marché suivant(s) :
 - au lot n°1 « Pont d'Aleyrac » ;
 - au lot n°2 « Pont de Féouzet ».

A - Procédure et forme du marché

- 1) Procédure : marché public à procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics).
- 2) Forme : marché public à tranches conditionnelles (article 72 du Code des marchés publics).

Tranche ferme : mission DIA.

Tranches conditionnelles :

- 1^{ère} tranche conditionnelle : mission AVP,
- 2^{ème} tranche conditionnelle : mission PRO.

B - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Communauté de Communes Des Châtaigniers	Personne responsable du marché : Madame la Présidente Marie-Françoise PERRET
Adresse : Place de l'Eglise	Code postal : 07190
Ville : SAINT-PIERREVILLE	Pays (autre que la France) :
Téléphone : 04 75 65 56 00	Télécopieur : 04 75 65 56 01
Adresse de courrier électronique (courriel) : accueil@chataigniers.fr	Adresse internet (U.R.L.) : www.chataigniers.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché :
Madame Marie-Françoise PERRET, Présidente

■ Personne habilitée à donner les renseignements :
Monsieur Sylvain WEBER, Directeur Général des Services

Téléphone : 04 75 65 56 00

■ Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :
**TRESORERIE DE SAINT-PIERREVILLE
Madame Monique CHANUDET**

**Place des Clos
07190 SAINT-PIERREVILLE**

Téléphone : 04 75 66 60 90

■ Imputation budgétaire : **2031 du budget GENERAL**

C - Délai de paiement

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

D - Répartition des paiements

En cas de groupement d'entreprises avec paiement sur des comptes séparés, les paiements sont décomposés en autant de parties qu'il y a de cotraitants à payer séparément.

E - Contenu des prix

L'unité de compte du marché est l'euro.

Les prix sont réputés avoir été établis en considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par le maître d'ouvrage.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres, frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, les frais afférents à l'application de l'article 16.4 du CCAG Prestations Intellectuelles ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Les prix sont fermes.

F - Règlement des comptes - Paiement

Le paiement est effectué par mandat administratif, après réalisation des prestations, sur présentation de deux factures originales envoyées à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Des Châtaigniers
Place de l'Eglise
07190 SAINT-PIERREVILLE

Les factures devront notamment rappeler :

- le nom et l'adresse du créancier,
- le numéro de son compte bancaire ou postal
- l'objet du marché et le ou les lot(s) concerné(s),
- la nature et le détail des prestations réalisées,
- le montant total hors TVA,
- le taux et le montant de la TVA,
- le montant total TTC,
- la date d'établissement de la facture.

Un RIP-RIB sera joint aux factures et devra comporter :

- nom de la banque,
- code banque,
- code guichet,
- numéro du compte,
- clé.

G - Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont par ordre de priorité décroissante :

a) Documents contractuels particuliers :

- Acte d'engagement (AE) / Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

b) Document contractuel général :

- Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Prestations Intellectuelles (CCAG PI) ;

Le CCAG PI n'est pas joint au marché. Il est réputé connu des entreprises et est disponible sur le site Internet www.colloc.bercy.gouv.fr

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix.

c) Documents à titre indicatif :

- Etat de la visite initiale sommaire effectuée par la DDT 07 pour le « Pont d'Aleyrac »,
- Etat de la visite initiale sommaire effectuée par la DDT 07 pour le « Pont de Féouzet ».

H - Clause de financement et de sûreté

Sans objet.

I - Acompte / avance

Sans objet.

J - Assurances

Le titulaire doit contracter les assurances permettant de garantir sa responsabilité à l'égard du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

Il doit justifier, dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout début d'exécution de celui-ci, qu'il est titulaire de ces contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

A tout moment durant l'exécution du marché le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation, sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

K - Modalités d'exécution des missions de chaque tranche

1) Tranche ferme : mission DIA

La demande d'exécution de la tranche ferme sera adressée par le pouvoir adjudicateur par l'envoi, par courrier, par fax ou par mail, d'un ordre de service au titulaire du marché. Lorsque le titulaire accusera réception de l'ordre de service, il renverra, par courrier, par fax ou par mail, une copie de l'ordre de service daté et signé au pouvoir adjudicateur.

A l'issue de l'exécution de la mission DIA le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas poursuivre l'étude et par conséquent de ne pas demander l'exécution de la mission AVP.

2) 1^{ère} tranche conditionnelle : mission AVP

La demande d'exécution de la 1^{ère} tranche conditionnelle sera adressée par le pouvoir adjudicateur par l'envoi, par courrier, par fax ou par mail, d'un ordre de service au titulaire du marché. Lorsque le titulaire accusera réception de l'ordre de service, il renverra, par courrier, par fax ou par mail, une copie de l'ordre de service daté et signé au pouvoir adjudicateur.

A l'issue de l'exécution de la mission AVP le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas poursuivre l'étude et par conséquent de ne pas demander l'exécution de la mission PRO.

3) 2^{ème} tranche conditionnelle : mission PRO

La demande d'exécution de la 2^{ème} tranche conditionnelle sera adressée par le pouvoir adjudicateur par l'envoi, par courrier, par fax ou par mail, d'un ordre de service au titulaire du marché. Lorsque le titulaire accusera réception de l'ordre de service, il renverra, par courrier, par fax ou par mail, une copie de l'ordre de service daté et signé au pouvoir adjudicateur.

L - Engagement du candidat

L1. Nom, prénom et qualité du signataire :

- agissant pour mon propre compte
- agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse :*

- agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse :*

OU, s'il s'agit d'un groupement :

- agissant en tant que membre du groupement :
- groupement solidaire groupement conjoint

Identifier chacun des membres du groupement en indiquant le nom, l'adresse :

Indiquer le nom et l'adresse du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

OU

agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres ayant signé le document d'habilitation en date du.....

groupement solidaire

groupement conjoint

mandataire solidaire

mandataire non solidaire

L2. Engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché :

Je m'engage, sur la base de mon offre

J'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement
(cocher la case correspondante)

et conformément aux documents susmentionnés, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous :

Cette offre, exprimée en euros, porte :

Sur le ou les lots suivants : - Cette partie est à renseigner pour chacun des lots

■ **Objet du marché** : maîtrise d'œuvre pour la rénovation des ouvrages d'art.

Son contenu, sa finalité et ses exigences sont définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Le présent marché est composé de 2 lots :

- lot n°1 « Pont d'Aleyrac » ;
- lot n°2 « Pont de Féouzet ».

■ Montant de l'offre pour le lot n°1 « Pont d'Aleyrac » :

Éléments de mission	Montant hors TVA	Taux de la TVA	Montant total TTC
DIA (tranche ferme)			
AVP (1 ^{ère} tranche conditionnelle)			
PRO (2 ^{ème} tranche conditionnelle)			
		TOTAL TTC	

Montant « TOTAL TTC » arrêté en lettres à :

.....
.....
.....

■ Montant de l'offre pour le lot n°2 « Pont de Féouzet » :

Eléments de mission	Montant hors TVA	Taux de la TVA	Montant total TTC
DIA (tranche ferme)			
AVP (1 ^{ère} tranche conditionnelle)			
PRO (2 ^{ème} tranche conditionnelle)			
TOTAL TTC			

Montant « TOTAL TTC » arrêté en lettres à :

.....
.....
.....

L3. Compte (s) à créditer - Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

L4. Avance (article 87 du Code des marchés publics)

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante)

NON

OUI

L5. Durée du marché

La durée du marché est de 1 an à compter de la date de notification de l'acte d'engagement.

L6. Durée de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation à savoir 120 jours.

A, le

Le (ou les) candidat(s) :
(nom, prénom, qualité, tampon et signature)

M - Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée :

- en ce qui concerne le lot n°1 « Pont d'Aleyrac » ;
- en ce qui concerne le lot n°2 « Pont de Féouzet ».

pour un montant total HT de :

Montant total HT arrêté en lettres à :

.....

A, le

Le pouvoir adjudicateur
 (tampon et signature)

Le présent acte d'engagement est constitué de :

Indiquer, parmi les annexe(s) énumérée(s) ci-après, celles qui constituent le présent acte d'engagement

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ou DC1
- Déclaration du candidat ou DC2
- ANNEXE n°... : demandes de précisions ou compléments sur la teneur des offres ou OUV6
- ANNEXE n°... : mise au point du marché ou OUV11
- Annexe relative à la présentation d'un sous-traitant ou DC4
- Autres : préciser : ...

Oui	Non

N - Notification du marché au titulaire

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A le

■ **En cas d'envoi en LR AR :**

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire